

Cahors Sud - Aménagement durable

Un parc d'activités volontaire en matière environnementale

Aux abords du Parc d'activités de Cahors Sud, des espaces sont préservés pour permettre à la faune et à la flore de cohabiter avec le développement de l'activité économique sur la zone. Le Conservatoire d'espaces naturels assure la restauration et la gestion de ces espaces avec l'aide du Lycée des Territoires de Cahors - Le Montat. C'est notamment le cas cette semaine. Le Conservatoire et les élèves rouvrent des espaces sur le Camp d'Alon à Lhospitalet. Une démarche qui fait cohabiter économie, écologie et pédagogie, et permet aux espèces protégées de continuer à s'épanouir.

Sur le Parc d'activités de Cahors Sud, les questions environnementales sont prises en compte dans les projets d'aménagement. Sur un territoire dont les paysages et les milieux naturels sont aussi qualitatifs, la démarche d'aménagement des espaces doit en effet permettre au développement économique de cohabiter avec la préservation des milieux naturels et de la faune.

Dans la perspective de l'aménagement des 30 hectares supplémentaires réalisés ces dernières années, des pelouses sèches favorables à deux espèces protégées, le papillon Damier de la Succise et l'oiseau Alouette Lulu, avaient été identifiées.

Ainsi, pour compenser la perte d'habitat pour ces populations sur ces espaces, le Syndicat mixte ouvert de Cahors Sud (Cahors Sud), assisté dans ce projet par l'écologue du Département du Lot, a fait l'acquisition de nouveaux espaces à proximité immédiate constitués de pelouses, landes et boisements. D'abord 8 hectares sur le secteur de Camp Ramon (Cieurac) en 2015, puis 16 hectares sur le Camp d'Alon (L'hospitalet) en 2019.

Cahors Sud a ensuite confié la gestion d'un premier site sur la commune de Cieurac, dit Camp Ramon, au Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées (CEN), déjà propriétaire de 13,5 hectares sur ce site. Le CEN vient de prendre en charge la gestion d'un second site, le Camp d'Alon, sur la commune de Lhospitalet.

Dans cette dynamique, Cahors Sud sensibilise sur ces questions les entreprises qui viennent développer leurs activités sur la zone, en leur faisant signer une charte écologique à l'occasion de l'acquisition de leur terrain.

Deux espèces pour préserver des enjeux majeurs de biodiversité

Le site de Camp Ramon est un des sites emblématiques du CEN. Sur les mêmes habitats que le Damier de la Succise et que l'Alouette Lulu, plus de 80 espèces de papillons y sont recensées, dont l'Azuré du Serpolet et la Zygène Cendrée, deux papillons protégés en France. Ce site constitue également l'un des plus importants noyaux de population, pour la région Occitanie, de la Turquoise des Achillées, un papillon connu uniquement de quelques localités du Lot et dont le reste des populations est situé dans

les Alpes. On y trouve d'autres espèces emblématiques des milieux secs du Lot, dont certaines rares et menacées, comme le Lézard ocellé ou la Magicienne dentelée, une sauterelle parmi les plus grands insectes de France.

Les parcelles acquises par Cahors Sud sur le site de Camp Ramon ont permis d'engager des travaux de restauration de corridors écologiques au sein du site afin de permettre la libre circulation des espèces, en particulier des papillons entre les parcelles du Conservatoire. A travers les actions en faveur du Damier de la Succise et de l'Alouette Lulu, c'est donc toute une partie de la biodiversité locale qui est préservée.

La restauration consiste à rouvrir des pelouses au sein desquelles la colonisation par les espèces ligneuses (buisson, arbres) est en cours, ici par débroussaillage et enlèvement, tout en conservant des bouquets buissonnant de genévriers et les plus vieux arbres du site. Les parcelles les plus forestières sont conservées sans intervention humaine pour laisser libre expression aux processus de la nature.

Ces travaux ont montré des résultats positifs avec de nouvelles observations dès les premières années après la restauration. On observe actuellement une augmentation du nombre de parcelles occupées et du nombre d'individus pour le Damier et l'Alouette.

Un partenariat avec le Lycée des Territoires de Cahors – Le Montat

Les travaux de réouverture et de gestion sont menés en partenariat avec le Lycée des territoires du Montat. Depuis près de dix ans, l'équipe lotoise du Conservatoire implantée localement accueille sur ses sites chaque année plusieurs dizaines d'élèves, de la seconde à la terminale, dans le cadre de travaux pratiques de gestion des milieux naturels. Ce partenariat pédagogique permet aux étudiants de réaliser des travaux de gestion concrets encadrés par l'équipe de techniciens de gestion du Conservatoire. Ils contribuent ainsi activement à la gestion des espaces naturels gérés par le Conservatoire.

Le Conservatoire d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) est une association dont la mission, définie par le Code de l'environnement, est la préservation d'espaces naturels à travers ses actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel. Le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées gère actuellement plus de 12 000 hectares sur le territoire de l'ex-Région Midi-Pyrénées. Dans le Lot, l'action locale du Conservatoire porte sur 1 660 hectares représentant les principaux milieux emblématiques du territoire : pelouses sèches, zones humides et tourbières, vieilles forêts et forêts alluviales, en propriété ou en convention de gestion. Le Conservatoire est également reconnu pour ses missions d'expertise locale et d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.